

Mairie de Boyeux Saint Jérôme

Rue du Champet

01640 BOYEUX SAINT JEROME

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 23 juillet 2018

Présents

Marie-Christine CHAPEL, Michel BELLANGEON, René BOCCARD, Roger DUVIQUET, Jacqueline RODEANO, Laurent MONNET

Absents excusés: Christiane BELY a donné procuration à M. Bellangeon, Isabelle MEUNIER a donné procuration à M. Boccard, Christophe GRISARD a donné procuration à Mme Chapel

Absent: Jacques CAGNAC

Monsieur Michel BELLANGEON a été nommé secrétaire de séance.

Madame le Maire ouvre la séance à 20 H 30

Le Conseil Municipal

1/ Entend lecture et approuve à l'unanimité le procès - verbal de la séance précédente.

2/ Projets en cours: Station épuration de Boyeux

Le conseil municipal entend lecture d'un courrier de l'Agence de l'Eau, concernant la construction de la future station d'épuration de Boyeux, reçu le 20 juillet dernier. L'Agence de l'Eau doit prioriser ses interventions financières pour honorer ses engagements contractuels, sachant que notre dossier de subvention a été déposé de façon formelle le 04/12/2017.

L'Agence de l'Eau, nous fera parvenir sa décision de participer ou non à cette demande de subvention, dans le courant du 4° trimestre 2018.

Nous espérons que la réponse sera favorable, dans le cas contraire, nous considérerions que ce désengagement de l'Agence de l'Eau pour aider les petites communes dans la construction de station d'épuration publique, serait d'une extrême gravité, nous interdisant de développer et d'assainir notre réseau d'assainissement.

3/ Dénomination de rue à Poncieux

Après examen et étude, il est décidé à l'unanimité, de prolonger la dénomination rue de la Fontaine sur la voie qui accueille les deux nouvelles constructions des frères Poncet.

Les nouvelles adresses seront donc pour Gaëtan Poncet: 94 Rue de La Fontaine et pour Yoan Poncet: 96 Rue de La Fontaine.

4/ Décision modificative budgétaire

Afin de régulariser des crédits insuffisamment prévus en dépense au budget primitif Eau/Assainissement, il convient de procéder à une modification budgétaire sans bouger à l'équilibre, à savoir:

opération 39: - 4 000€

opération 44: + 4 000€

Accord à l'unanimité.

5/ Informations et questions diverses

Une demande d'avis pour le passage d'une course vélo d'un triathlon est sollicitée pour le week-end des 4/5 août 2018 sur la RD 12. Avis favorable.

La commune décide de ne pas adhérer à la proposition d'achat d'un débitmètre proposé par Mme le Maire de Jujurieux pour l'ensemble de la communauté de commune, la jugeant trop onéreuse pour une seule utilisation annuelle.

Il est rappelé l'interdiction d'emprunter la route de Montratier jusqu'au 30 Novembre 2018 suite à l'affaissement de la route.

Il est également rappelé que les demandes d'indemnisations éventuelles des heures pleines consommées à la place des heures creuses suite à l'installation par ENEDIS des groupes électrogènes de début juin, sont à solliciter auprès de votre fournisseur d'énergie.

Rappel: le secrétariat de mairie sera fermé du 2 au 20 août inclus.

Séance levée à 23 H 00

Vu pour être affiché le 24 juillet 2018 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Boyeux - Saint - Jérôme, le 26 juillet 2018

Le Maire

